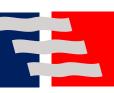
# LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DANS COSOLUCE







### Déroulé de la formation

- 9 h 30 (13 h 30): Présentation et origine d'une P.J. dématérialisée
- 9 h 40 (13 h 40): Paramétrage général dans votre logiciel
- 10 h 00 (14 h 00): Procédure d'intégration de la P.J. aux pièces comptables
- 10 h 30 (14 h 30) : Pause
- 10 h 45 (14 h 45): Procédure particulière pour l'intégration des P.J. de paie
- □ 11 h 00 (15 h 00): Traitement des acquittements (ACK)
- 11 h 30 (15 h 30): Présentation du processus « full démat. »

## Présentation et origine d'une P.J. dématérialisée

### Présentation

- L'arrêté ministériel du 3 août 2011 (mettant à jour l'arrêté ministériel du 27 juin 2007 -BCFR0750735A-) fixe le PES (Protocole d'échange standard) Version 2 comme étant le seul protocole d'échange pouvant être utilisé par l'ordonnateur.
- Il remplacera alors tous les autres protocoles d'échange.
- Seul Indigo inventaire et Indigo Budget perdurent audelà du 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- La dématérialisation permet, dans un flux de données unique, de prendre en charge les pièces justificatives et d'intégrer éventuellement la signature électronique.
- Elle s'effectue « de bout en bout » sans rompre la chaîne de confiance.

## Le PES : une fusée à quatre étages

- Ce qui est obligatoire : le fichier de flux PES v2.
- Ce qui est vivement conseillé : la dématérialisation des PJ.
- Ce qui est possible : la signature électronique.
- Ce qui est « confortable » : l'utilisation d'un tiers de télétransmission.

## Origine d'une P.J. dématérialisée

La numérisation

La réception par courriel

 La réception par CHORUS portail pro

### 1. La numérisation

Depuis un copieur / scanner :

- demander au « prestataire » du copieur de créer une boite de réception pour les pièces comptables :
  - de dépenses,
  - de recettes ;

paramétrer le scanner en noir - blanc et 150



### 2. La réception par courriel

- Votre fournisseur vous envoie sa facture en pièce jointe d'un courriel.
- Vous l'enregistrez telle quelle dans le même répertoire utilisé par votre scanner.
- S'il s'agit d'un document issu d'un logiciel de bureautique : word, excel, open office, libre office ou autre, il sera peut-être nécessaire de le transformer en format PDF :

### Exemple d'un document word :

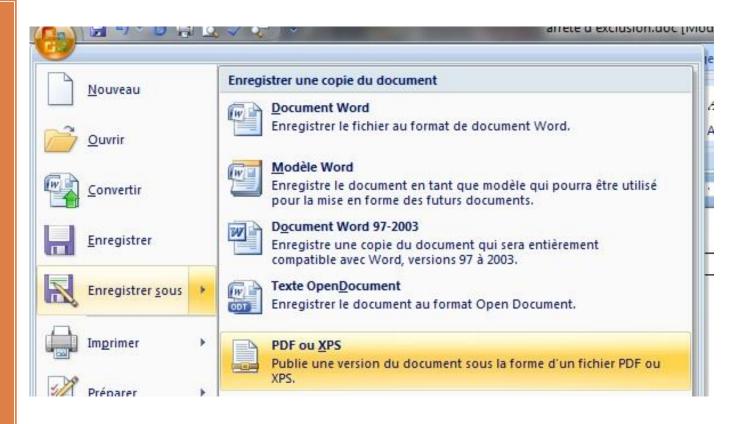
L'ouvrir dans word

Agence Technique Département le gistrer sous un document de type PDF

### 2. La réception par courriel

### Il faut noter que

- · Les versions de word 2007 et supérieures permettent d'ouvrir un document au format open office ou libre office (odt) et de l'enregistrer au format PDF.
- Une pièce jointe peut être d'un format différent de



Agence Technique Départementale
HAUTE-GARONNE

## 3. La réception par CHORUS portail pro

Chorus est un portail d'émission et de réception de pièces comptables.

- Afin de récupérer vos flux pivots deux modes s'offrent à vous :
  - Le mode portail : vous vous connectez au portail DGFIP comme pour vos flux PES grâce à votre identifiant (exemple PSEROUGNE-XT) et un mot de passe :



#### Bienvenue sur le Portail de la Gestion Publique

Liste des applications disponibles pour Mme 🐔 🗀 😘 😘



Demat. des factures

Helios SL5M (031090)

Passerelle de transmission

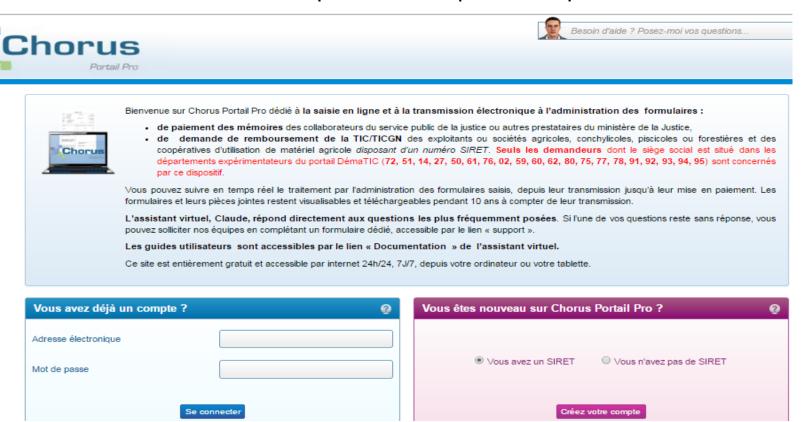
PESOS

Accéder à la foire aux questions (FAQ) Accéder au changement de mot de passe

Expiration de votre mot de passe le : 22 novembre 2016 à 17 H 17

### **CHORUS** portail pro

#### Ou directement sur le portail CPP après inscription :



### **CHORUS** portail pro

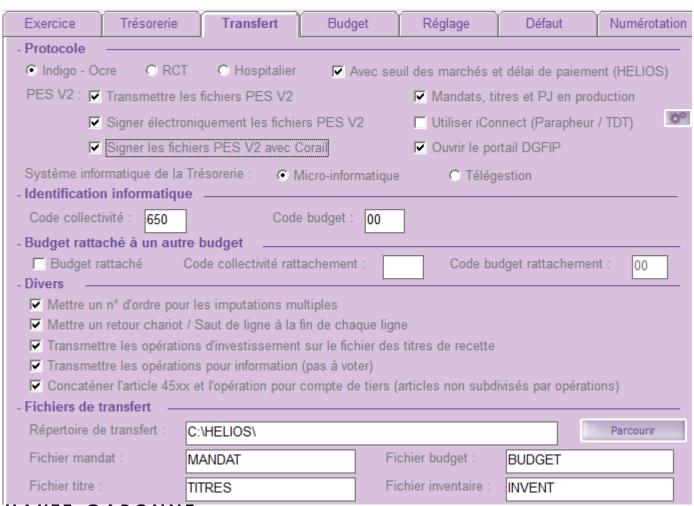
2. Le mode EDI : le TdT de votre éditeur vous permet la récupération automatique des flux pivots dans votre logiciel avec possibilité de rejeter ou de suspendre le flux.

## Paramétrage général dans votre logiciel

## Paramétrage général dans votre logiciel



### dans Données – Collectivité onglet Pièces justificatives



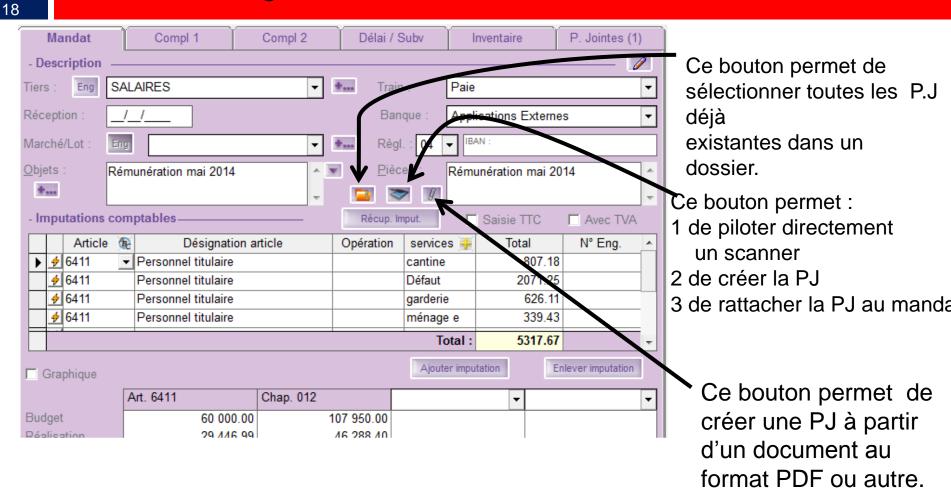
**HAUTE-GARONNE** 

### Les pièces justificatives peuvent

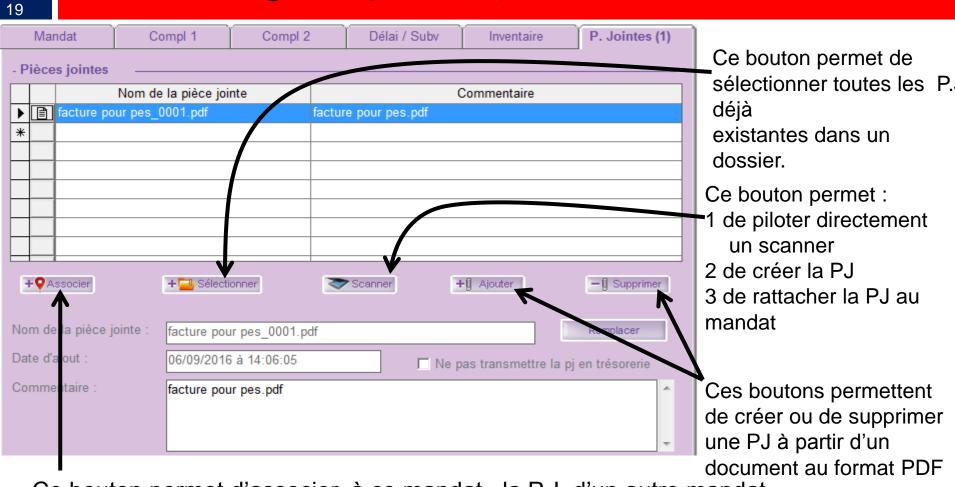
- 1. Soit être créées directement lors de la saisie du mandat ou de l'engagement vitons sur l'onglet mandat
- ou bien en passant par l'onglet *P. Jointes (n)* .

On peut, en outre, rattacher plusieurs pièces justificatives à une même pièce comptable.

1 : dans l'onglet *Mandat :* 



2 : dans l'onglet *P. jointe (n) :* 



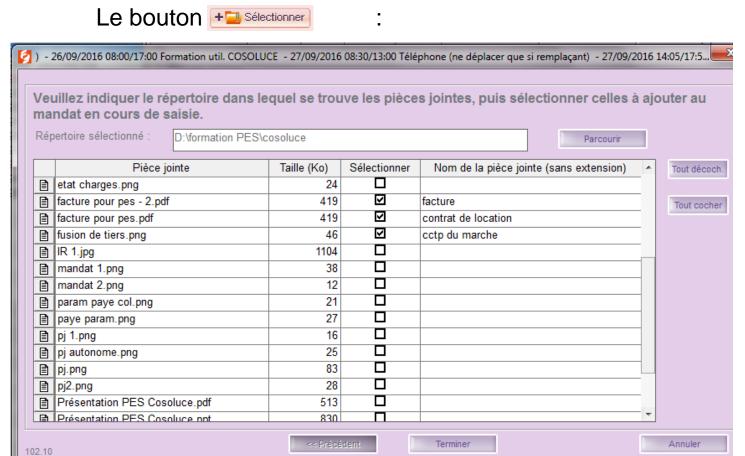
Ce bouton permet d'associer, à ce mandat, la P.J. d'un autre mandatre.

Agence Technique Départementale
HAUTE-GARONNE

#### Le boutoi + PASSOCIET :

💋 0 Téléphone (ne déplacer que si remplaçant) - 01/11/2016 08:00/17:00 F E R I E - 02/11/2016 08:00/16:55 Réservé loi-notre - à voir - 03/11/2016 08:00/12:00 Téléphon			
Rechercher les pièces jointes existantes selon vos critères. Sélectionnez la  ou les pièces jointes à ajouter sur le mandat puis cliquez sur le bouton 'Ajouter'.			
Mandats en historique	Exercice : 2014	▼	
C Mandats en cours	Tiers :		
C Engagements (PJ à faire suivre sur le mandat)	Mandat n°	au	
C Marché lot			
			Ajouter
Listes des pièces jointes référencées			
Nom de la pièce jointe	Commentaire		Sélection Sélection
DOC200312-20032012094043.pdf	DOC200312-20032012094043.pdf	21/08/2014 à 10:27:55	
			Fermer

Après sélection de la P.J déjà attachée à un mandat de l'historique, elle sera attachée à ce nouveau mandat.



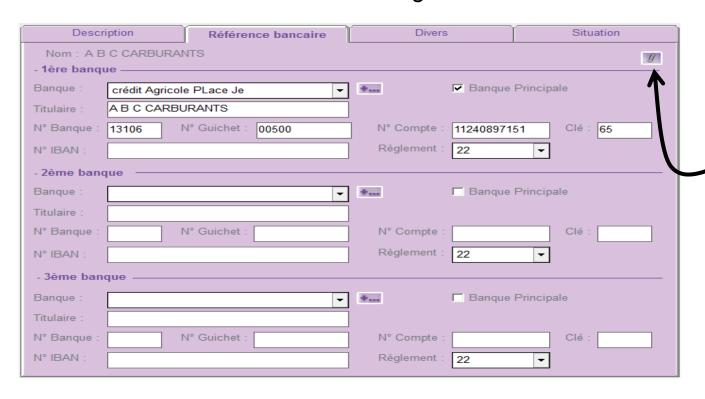
On retrouve la liste des PJ présentes dans un dossier.

Les bouton sont identiques à ceux présents sur l'onglet *Mandat*.

Le bouton permet de visualiser la P.J.

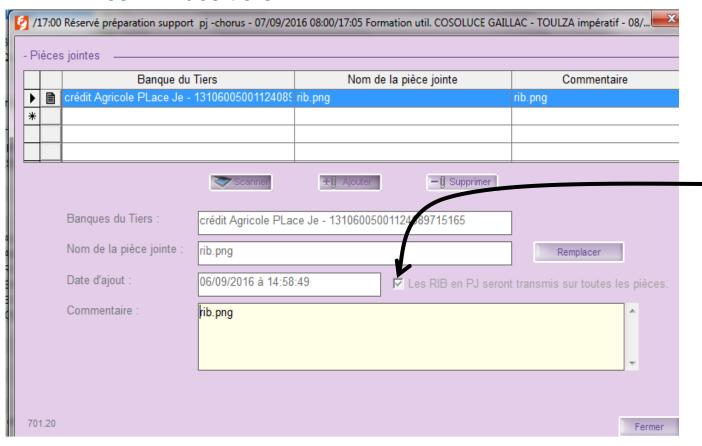
Sur l'onglet *P. jointes* le nombre entre parenthèses informe du nombre de pièces jointes attachées au mandat (ou à l'engagement).

Attachement du R.I.B. aux tiers : Aller sur la fiche d'un tiers onglet *Référence bancaire* :



Ce bouton permet d'attacher le RIB en PJ du tiers.

#### Les RIB des tiers :



Par cette coche, le RIB sera systématiqueme nt attaché à tous les mandats de ce tiers.

#### HAUTE-GARONNE

La génération du flux destiné au trésorier vous sera proposée automatiquement après la numérotation .

Vous pourrez toujours ré-émettre un flux par *Téléprocédures / PES V2 / Génération de mandats ou de titres.* 

### Le déroulement des opérations régulières

#### Quand le flux est correct les deux coches vertes apparaissent : RESTITUTION D'ANALYSE

Fichier analysé: PESALR1-21310122200015-031051-20160826120801-BM2.xml

Nature





#### Paramètres <

SIRET 21310122200015 Code Budget

Finess Juridique

Type de nomenclature

Durée maximale du délai global de paiement

Liste des services administratifs

Liste des Codes Produits

69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86,

Non Renseigné

87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 248, 300, 302, 305, 306, 307, 308

Liste des services assuiettis à la TVA

Collectivité assujettie à la TVA

Code Collectivité 200 Codique 03105 M14 Nomenclature Vote par opération Oui Non R

Non



Validation technique



Validation fonctionnelle



## Le déroulement des opérations régulières

#### Vous pouvez alors :

- soit le déposer sur le portail de la DGFIP,
- soit l'envoyer dans votre circuit de signature (e-parapheur),
- soit le générer dans l'intention de le traiter plus tard par le biais de *Téléprocédures / PES V2 / Portail DGFIP.*

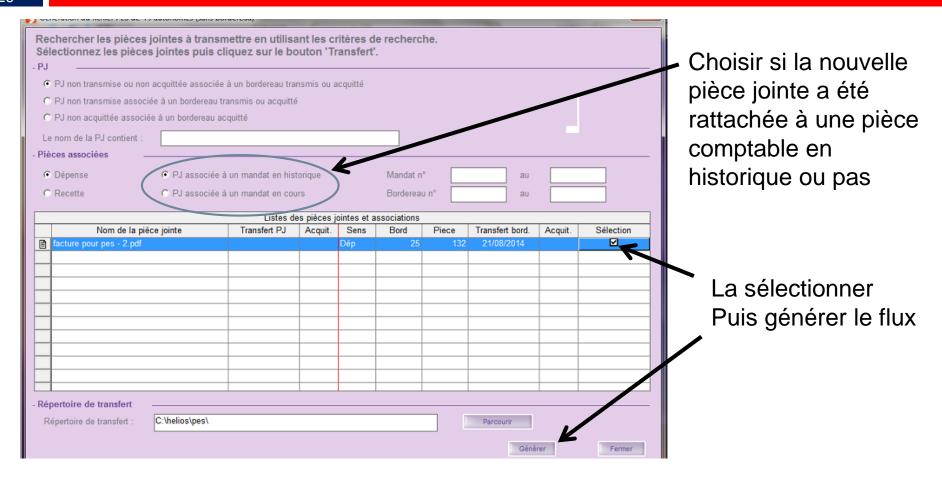


La taille du flux ne doit pas excéder 60 Méga-octets, et <u>il ne doit pas être renommé</u>.

Les pièces justificatives peuvent faire l'objet d'un flux autonome.

#### Pour cela:

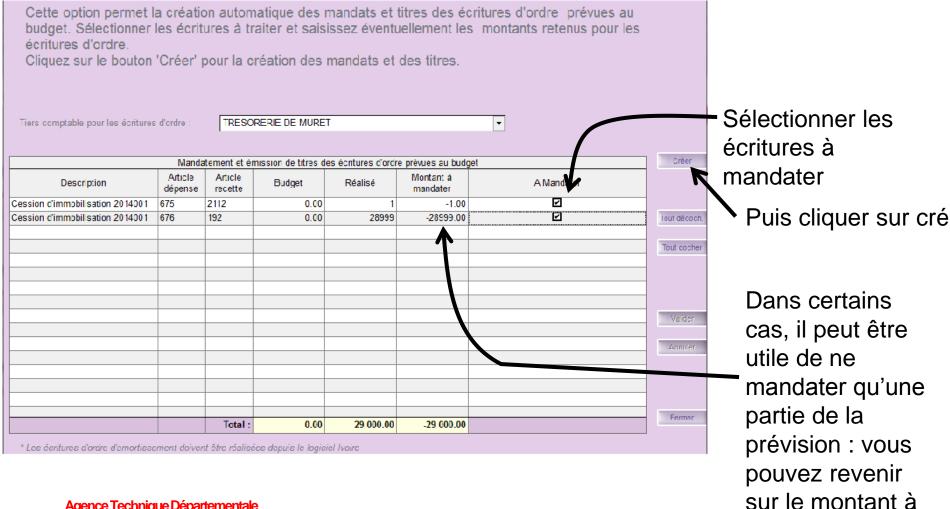
- 1. aller dans *Dépenses / Mandats* ou *Recettes / Titres* afin de rattacher une nouvelle Pièce Jointe à une pièce comptable. (voir diapo 17). Vous pouvez également rattacher une nouvelle Pièce jointe à un mandat ou un titre en Historique qui a, déjà, fait l'objet d'un envoi en trésorerie. Pour cela, aller dans *Dépenses / Mandats en historique* ou *Recettes / Titres en historique*
- 2. Aller dans dans Téléprocédures / PES V2 /



**Attention**: les écritures d'ordre ne doivent plus être créées dans *mandats* ou *titres* mais elles seront générées automatiquement en s'appuyant sur une **prévision** d'ordre présente dans votre Budget primitif ou créée par une D.M.

Aller dans Fin d'année / Mandatement/Emission de titre des écritures d'ordre.

31

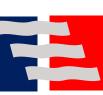


mandater.

Agence Technique Départementale
HAUTE-GARONNE









## Le déroulement des opérations régulières

### La dématérialisation et l'envoi des budgets

Les budgets pourront également être transmis à la trésorerie sous format PES

Il s'agit d'un transfert de budget en PJ autonome tout en respectant le ole ACTE (Aide au Contrôle de légaliTé dématErialiSé).

Cette possibilité est récente. Il conviendra donc, même en phase de production, de faire un essai préalable de flux PES du Budget.

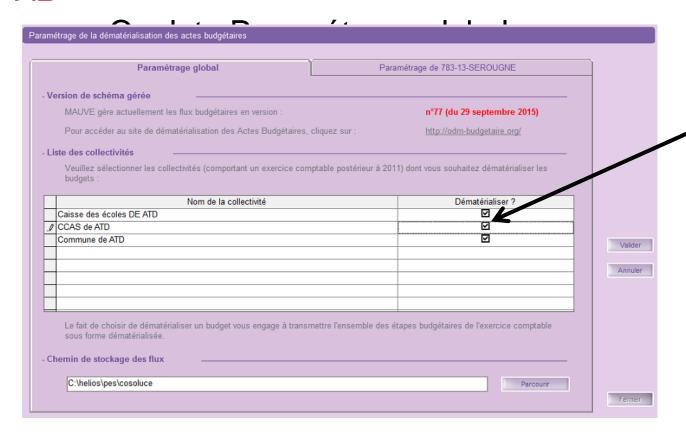
Les procédures n'ont pas changé par rapport aux années précédentes.

Cependant, vous pouvez toujours continuer à envoyer les budgets vers la Trésorerie en utilisant l'ancien protocole INDIGO.

Le choix du protocole d'envoi des budgets doit résulter d'une HAUTE-GARONNE concertation avec votre Trésorier.

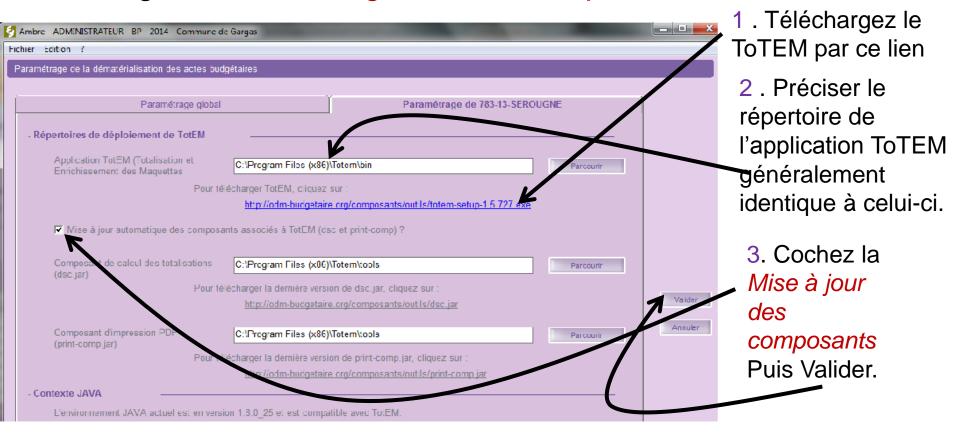
### La dématérialisation et l'envoi des budgets

### Dans AMBRE : *Environnement / Paramétrage dématérialisation AB*



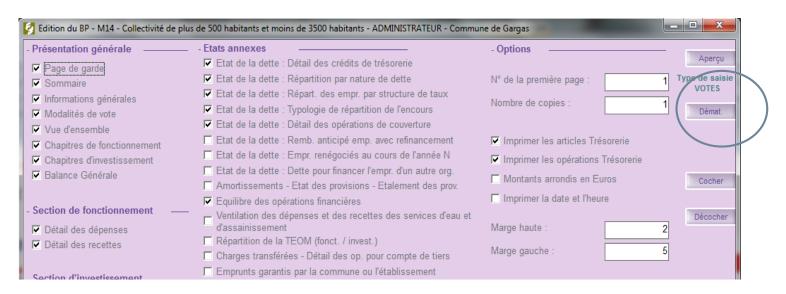
Choisir les budgets destinés à être dématérialisés avec ce protocole

### 2. Onglet : Paramétrage de nom\_du\_poste



### La dématérialisation et l'envoi des budgets

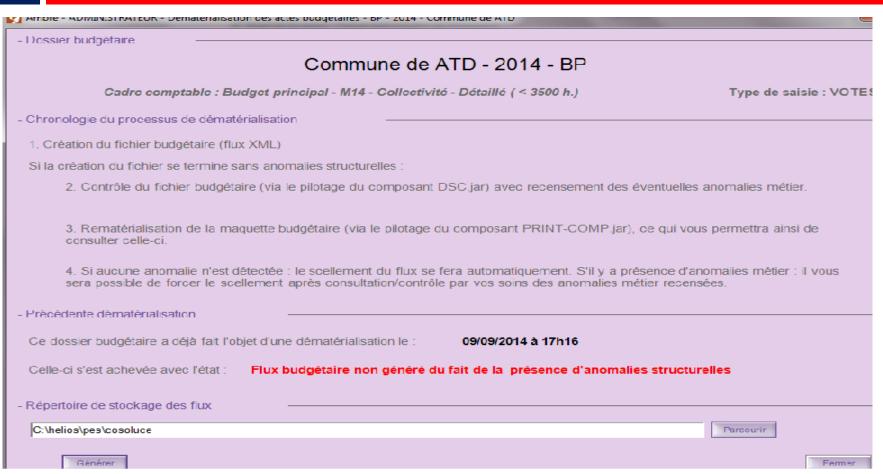
#### Dans Edition du budget / Maquette officielle Mxx xxxx :



Un nouveau bouton appara

Il vous permettra de tester, sceller et générer votre flux de budget au protocole PES sous la forme d'une pièce jointe autonome :

#### La dématérialisation et l'envoi des budgets



## Le déroulement des opérations régulières

La transmission vers la Préfecture, après convention entre la collectivité et la Préfecture, est désormais possible. Elle pourra se faire via le portail TotEM.

## La dématérialisation des pièces de paye

Les pièces justificatives du mandat de paye étant :

- le bulletin de paye,
- 2. Les éventuels arrêtés liés à la carrière des agents,
- Tous autres documents justifiant d'un élément de salaire.

Ces documents doivent être dématérialisés et transférés vers le logiciel de comptabilité en même temps que les informations comptables.

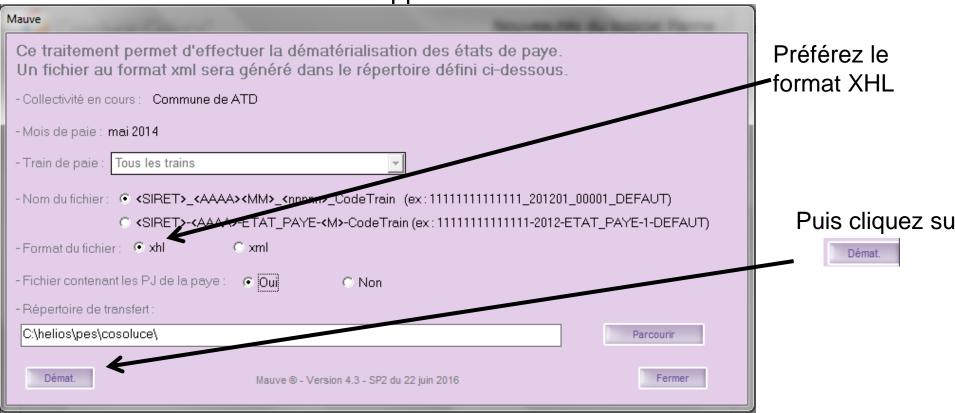
## Procédure particulière pour l'intégration des P.J. de paie

1 : dans *Préparation de la paye / Organismes et taux de cotisations* Pour chaque organisme :

Organisme		Déclarations			Rubriques de paie				
Organisme :	CNRACL					☐ Mutuelle			
Numéro BRC :	01AJN586					✓ Mandat arrondi			
Pour info, PJ du mandat : 88W01AJN586GCU201405						Taux spécifique à la collectivité			
Tiers comptable :	CNRACL ▼								
Mandatement : ○ Mensuel ○ Trimestriel ○ Semestriel ○ Annuel  ☐ Etat récapitulatif uniquement par défaut à l'impression  ☐ Joindre automatiquement le bordereau de déclaration au mandat de cotisations  ☐ Joindre automatiquement l'état de cotisations au mandat  ☐ Joindre automatiquement le fichier de dématérialisation des paies au mandat  ☐ Ajouter le numéro du BRC à la fin de l'objet du mandat  ☐ Taux de cotisation de cet organisme									
Désignation		Date	Salariale	Patronale	Mémo 🔺				
<b>7</b>	A.T.I.A.C.L.		01/01/2013		0.4000				
Bonification Pompier		01/01/2002	2.0000 9.1400	30.4000					
C.N.R.A.C.L. C.N.R.A.C.L. sur bonification		01/01/2014	9.1400	30.4000					
C.N.R.A.C.L. Surcotisation (Taux calcul)		01/01/2014	9.1400	27.3000					
1									
Attention : un taux avec la valeur 0 n'est pas modifié par la mise à jour des paramètres.  Ajouter un taux  Supprimer un taux									

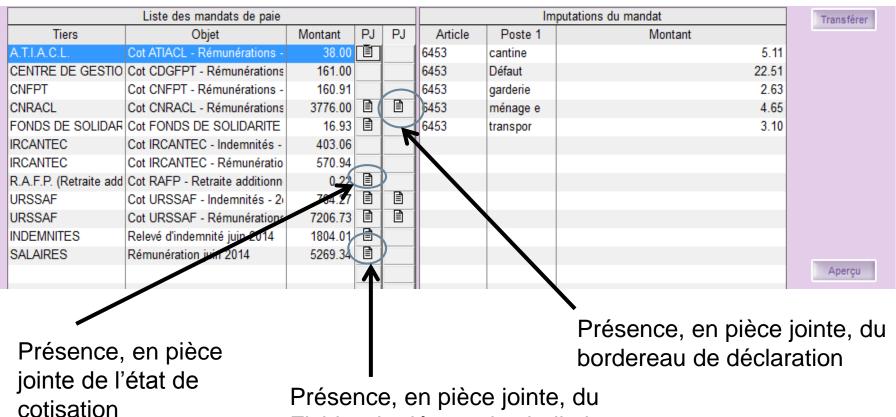
2 : dans Traitement de la paye / Mandatement des payes

Désormais l'écran suivant apparaît :



Agence Technique Départementale
HAUTE-GARONNE

#### La suite du transfert de la paye en compta ne change pas :



Fichier de démat, des bulletins

Agence Technique Départementale HAUTE-GARONNE

2 : Les pièces justificatives propres à chaque salarié doivent être intégrées dans *Préparation de la paye / Salarié* onglet *PJ* :

Identité	Statut	Sit. excep	Indiciaire	Elus	Enfants	Paiement	PJ	Div / Mémo	
Salarié : ASTRIE/002 ASTRIE Patrick								Ajouter	
- Pièces jointes  Les documents ajoutés ici sont destinés à justifier uniquement la paye du mois en cours. Une fois les payes mises						Supprim			
				r uniquement ar le menu "Hi				ayes mises	Supprim
							nmentaire	Nom d	Nouv. con
▶ 🖹 24		du fichier 👭 13-2016-08-D	OC.pdf Doc		document		nmentaire 20300013-201		
*									Nouv. sta
			_						Valider
1								<u> </u>	
					Ajouter	Pce Jointe	Enlever Po	ce Jointe	Annule
		0.40.40.000.000	242 2242 22	D00 II			Domail		
Nom du fichier : 24310020300013-2016-08-DOC.pdf Remplacer									
Date d'ajout : 08/09/2016									
Type de document : Document									
- Type de decument									
Commentaire : 24310020300013-2016-08-DOC.pdf									
			Parta	ger Pce Jointe					Fermer
Ajouter Pce Jointe  Nom du fichier: 24310020300013-2016-08-DOC.pdf  Date d'ajout: 08/09/2016  Type de document: Document									

Une P.J. de type état des heures supplémentaire s concernant plusieurs agents pourra être partagée avec tous les agents concernés.

#### Questions diverses

- Le flux retour d'acquittement (ou ACK) représente la preuve du dépôt <u>et</u>
   de l'acceptation du flux par le réseau du trésor.
- Il est donc indispensable d'en garder la trace.
- Pour cela, il faut aller sur le portail DGFIP :



Récupération des ACK et intégration dans votre logiciel de comptabilité

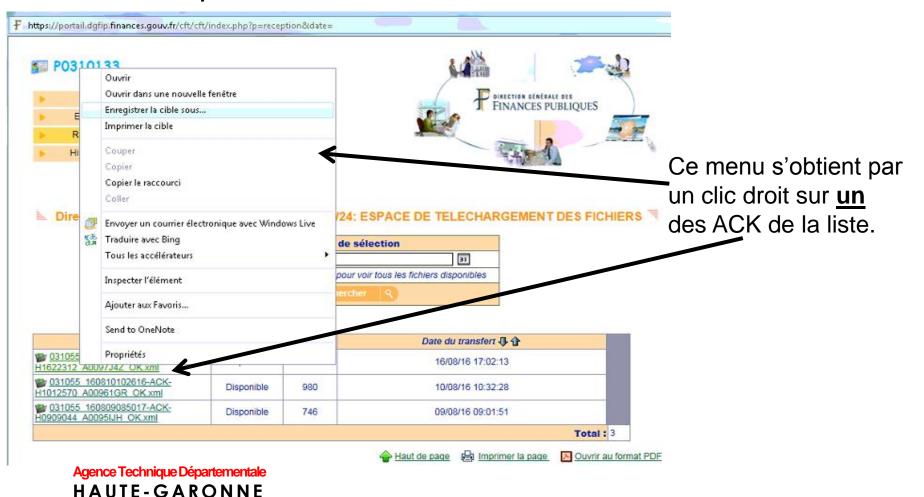
Cho P0310133 Accueil FINANCES PUBLIQUES Emission de fichiers Réception de fichiers Supprimer la date Historique des fichiers afin de voir tous les ACK Direction Générale des Finances Publiques - GW24: ESPACE DE Critères de sélection Date 🔕 Laissez le champ date vide pour voir tous les fichiers disponibles Etat Taille Date du transfert 3 1 Nom 031055 160816164510-ACK Disponible 1966 16/08/16 17:02:13 Disponible 980 10/08/16 10:32:28 Disponible 746 09/08/16 09:01:51 Total: 3

Les ACK ne restent à votre disposition sur le portail DGFIP qu'une quinzaine de jours. Au-delà, vous pourrez consulter l'historique mais plus les télécharger.

HAUTE-GARONNE

**4**0

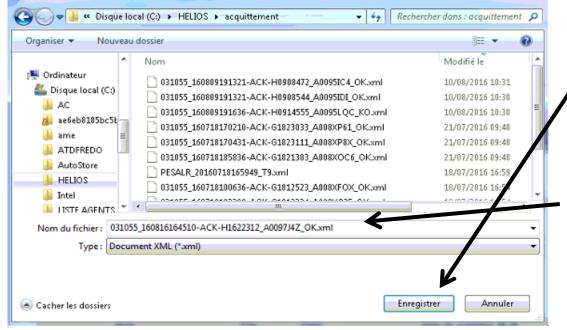
#### 1. Récupération :



50

Choisir : *Enregistrer la cible sous...* et enregistrer l'ACK dans le répertoire que vous aviez désigné comme « point

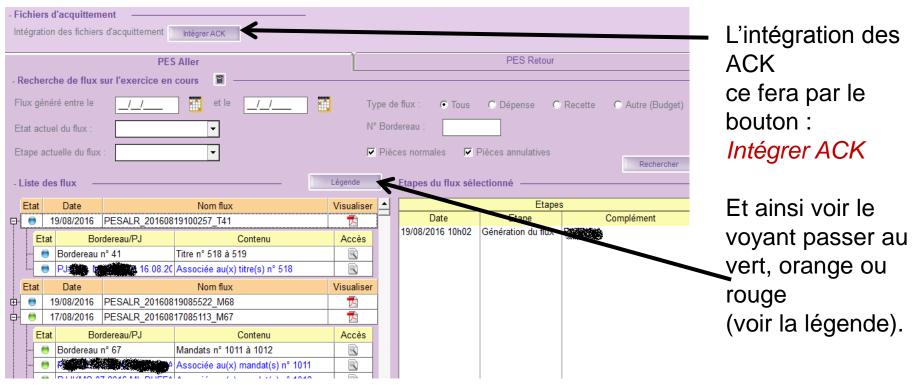
de chute »



Il ne sert à rien de renommer les fichiers ACK.

Agence Technique Départementale
HAUTE-GARONNE

2 . A l'accueil de Corail un boute vous permet d'accéder directement au suivi de vos flux :



Agence Technique Départementale
HAUTE-GARONNE

 Vous conserverez ainsi tous vos messages d'acquittement avec les flux aller auxquels ils correspondent,
 et la recherche en sera facilitée.

 Dans le cas d'utilisation d'un TdT, toute cette procédure de récupération et d'intégration des fichiers d'acquittement est réalisée automatiquement par le TdT.

- Le terme de « full démat » recouvre les procédures :
  - de génération des flux de mandats, de titres, de budgets et d'actes avec leurs pièces jointes;
  - de signature électronique.
- Ainsi, aucun document papier n'est émis en direction du Trésor ou de la Préfecture : la dématérialisation est totale.
- En outre, les transferts de fichiers peuvent être réalisés par un Tiers de Télétransmission (TdT), qui gérera les échanges aller et retour (ACK et PES retour) entre la collectivité, le Trésor, la Préfecture, le Ministère de la défense etc ...
- L'utilisation d'un TdT n'est pas liée à la signature électronique.
   Agence Technique Départementale
   HAUTE-GARONNE

#### La signature électronique

□ Elle peut être de deux types :

- la signature DGFIP délivrée par votre trésorier,
- la signature acquise auprès d'un fournisseur privé.

	Sgnature DGFIP	Signature privé
avantage	• gratuite	<ul> <li>RGS**</li> <li>Permet de signer tout document dématérialise : préfecture, trésor, SILAE</li> <li>nomadisme aisé</li> <li>Suivi de l'état d'avancement</li> <li>e.parapheur</li> <li>alerte de flux à signer par mail</li> <li>facile d'utilisation</li> </ul>
inconvenants	<ul> <li>RGS*</li> <li>signature en aveugle</li> <li>signature flux par flux</li> <li>ne permet de signer que des flux DGFIP</li> <li>lourde à l'utilisation</li> <li>nomadisme lourd</li> </ul>	• Payante

 Après avoir fait votre choix, nous vous conseillons de convenir d'un rendez-vous avec l'ATD31, afin de réaliser :

- la mise en place de vos certificats de signature,
- l'envoi, ensemble, de votre premier flux signé.

Les documents pédagogiques de la formation sont téléchargeables sur le site internet <u>www.atd31.fr</u> à la rubrique formation avec votre identifiant et mot de passe.

Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne – 10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE – Tél : 05. 34.45.56.56 – Fax :

05.34.45.56.55 - Site internet : <u>www.atd31.fr</u> — Courriel :

accueil@atd31.fr



